

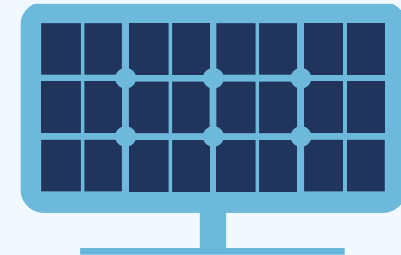
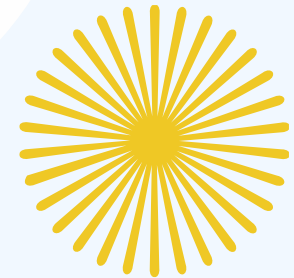
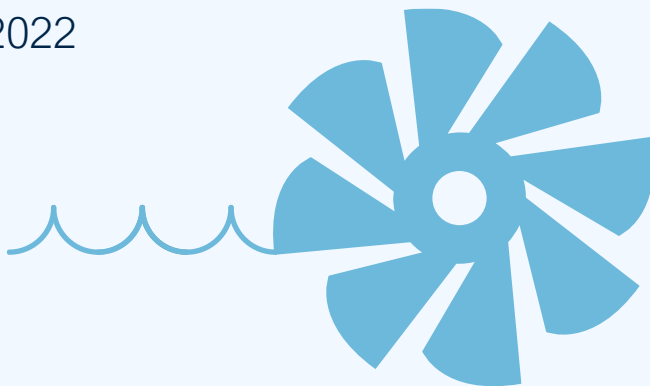
# INNERGEX

Énergie renouvelable.  
Développement durable.

## Premier trimestre 2022

Conférence téléphonique  
et webdiffusion

10 mai 2022



# INFORMATION PROSPECTIVE

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, le présent document contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (l'« information prospective »), notamment des énoncés relatifs aux cibles de croissance de la Société, à la production d'énergie, à ses projets potentiels, à la réussite du développement, de la construction et du financement (y compris le financement par des investisseurs participant au partage fiscal) des projets en cours de construction et des projets potentiels à un stade avancé, aux sources et conséquences du financement, aux acquisitions de projets, à la réalisation du financement d'un projet au moyen d'un emprunt sans recours (notamment l'échéancier et la somme qui s'y rapportent), aux avantages stratégiques, opérationnels et financiers et à la croissance devant découler de ces acquisitions, à sa stratégie commerciale, à ses perspectives de développement et de croissance futurs (notamment les occasions de croissance prévues dans le cadre de l'Alliance stratégique avec Hydro-Québec), à son intégration d'entreprises, à sa gouvernance, à ses perspectives commerciales, à ses objectifs, à ses plans et à ses priorités stratégiques, de même que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Celle-ci se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que « environ », « approximativement », « peut », « fera », « pourrait », « croit », « prévoit », « a l'intention de », « devrait », « planifie », « potentiel », « projeter », « anticipe », « estime », « prévisions » ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas. Cette information prospective exprime les prévisions et attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent document.

**Information financière future** : L'information prospective comprend l'information prospective financière ou les perspectives financières, au sens des lois sur les valeurs mobilières, notamment les renseignements concernant la production prévue, les produits estimés prévus, les produits proportionnels prévus, le BAIIA ajusté prévu et le BAIIA ajusté proportionnel prévu de la Société, les flux de trésorerie disponibles prévus, les flux de trésorerie disponibles par action prévus et l'intention de payer un dividende trimestriel, l'estimation de la taille, des coûts et du calendrier des projets, y compris l'obtention des permis, le début des travaux de construction, les travaux réalisés et le début de la mise en service commerciale des projets en développement ou des projets potentiels, l'intention de la Société de soumettre des projets aux termes d'appels d'offres, l'admissibilité des projets américains aux CIP ou aux CII, de même que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Ces renseignements visent à informer les lecteurs de l'impact financier potentiel des résultats escomptés, de l'éventuelle mise en service des projets en développement, de l'incidence financière potentielle des acquisitions réalisées et futures ainsi que de la capacité de la Société à maintenir les dividendes actuels et à financer sa croissance. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

**Hypothèses** : L'information prospective est fondée sur certaines hypothèses principales formulées par la Société, à propos notamment, sans s'y limiter, des régimes hydrologiques, éoliens et solaires, de la performance de ses installations en exploitation, des acquisitions et des projets mis en service, du rendement des projets, de la disponibilité de ressources en capital et de l'exécution par les tiers de leurs obligations contractuelles en temps opportun, de la conjoncture favorable du marché pour l'émission d'actions afin de soutenir le financement de la croissance, de la conjoncture économique favorable, des conditions favorables du marché des capitaux, de la réussite de la Société à développer et à construire de nouvelles installations, du renouvellement réussi des CAÉ, des ressources humaines suffisantes pour fournir les services et exécuter le plan d'investissement, de l'absence d'événements importants survenant hors du cours normal des activités, comme une catastrophe naturelle, une pandémie ou un autre désastre, de l'entretien continu de l'infrastructure des technologies de l'information et de l'absence de violations importantes liées à la cybersécurité. Veuillez vous reporter à la section 5 « Perspectives » du rapport de gestion du premier trimestre 2022 pour obtenir de plus amples renseignements sur les hypothèses utilisées à l'égard des cibles de croissance pour 2022 et des perspectives du plan stratégique 2020-2025.

**Risques et incertitudes** : L'information prospective comporte des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats et le rendement réels de la Société diffèrent considérablement des résultats et du rendement exprimés, présentés ou sous-entendus dans l'information prospective. Ces risques et incertitudes sont expliqués sous la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport annuel et comprennent, sans s'y limiter : le défaut d'exécution des principales contreparties; l'approvisionnement en équipement; les retards et dépassements de coûts dans la conception et construction de projets; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; la défaillance d'équipement ou les activités d'exploitation et d'entretien imprévus; la variabilité du rendement des installations et les pénalités connexes; l'augmentation des redevances d'utilisation d'énergie hydraulique ou des modifications de la réglementation régissant l'utilisation de l'eau; la disponibilité et la fiabilité des systèmes de transmission; l'évaluation des ressources hydroélectriques, éoliennes et solaires et de la production d'électricité connexe; les changements climatiques à l'échelle mondiale; les variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires; la préparation aux catastrophes naturelles et aux cas de force majeure; les pandémies, épidémies ou autres urgences de santé publique; la cybersécurité; la dépendance envers des infrastructures de transport d'électricité et d'interconnexion partagées; l'incapacité de la Société de mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires; l'incapacité de lever des capitaux supplémentaires et l'état du marché des capitaux; l'incapacité d'obtenir de nouveaux CAÉ ou de renouveler les CAÉ existants; la dépendance envers diverses formes de CAÉ; la volatilité de l'offre et de la demande sur le marché de l'énergie; les fluctuations affectant les prix éventuels de l'électricité; les incertitudes au sujet du développement de nouvelles installations; l'obtention de permis; l'incapacité d'obtenir les avantages prévus des acquisitions réalisées et futures; l'intégration des acquisitions réalisées et futures; les changements du soutien gouvernemental pour accroître la production d'électricité à partir de sources renouvelables par des producteurs d'électricité indépendants; les risques réglementaires et politiques; les risques liés aux crédits d'impôt sur la production et à l'investissement américains, aux modifications des taux d'imposition des sociétés américaines et à la disponibilité des financements de partage fiscal; l'exposition à différentes formes d'imposition dans divers territoires; l'acceptabilité sociale des projets d'énergie renouvelable; les relations avec les parties prenantes; l'incapacité à obtenir les terrains appropriés; les risques liés à la croissance et au développement des marchés étrangers; les risques de liquidité associés aux instruments financiers dérivés; les fluctuations des taux d'intérêt et le risque lié au refinancement; l'effet de levier financier et les clauses restrictives afférentes aux dettes actuelles et futures; les changements dans la conjoncture économique générale; les fluctuations des taux de change; la possibilité que la Société ne puisse pas déclarer ou payer un dividende; le caractère insuffisant de la couverture d'assurances; la capacité d'attirer de nouveaux talents ou de retenir les membres de la haute direction et les employés clés; les litiges; la notation de crédit peut ne pas refléter le rendement réel de la Société ou peut être abaissée; les fluctuations des produits provenant de certaines installations en raison du cours du marché (ou du prix au comptant) de l'électricité; les conditions économiques, politiques et sociales du pays hôte; les réclamations défavorables sur les titres de propriété; la dépendance à l'égard de la propriété intellectuelle et des ententes de confidentialité pour protéger les droits et l'information confidentielle de la Société; et les risques d'atteinte à la réputation découlant de l'inconduite de représentants de la Société.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables dans les circonstances, les lecteurs sont mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe aucune garantie qu'elle s'avère correcte. L'information prospective est présentée à la date du présent document et la Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la Loi ne l'exige.

# ORDRE DU JOUR

1. Faits saillants financiers du T1
  2. Résultats du T1
  3. Événement financier
  4. Développement de la Société au T1
  5. Événements postérieurs
  6. Activités de construction
  7. Activités de développement
  8. Projets potentiels
  9. Période de questions
- Annexe : Mesures non conformes aux IFRS

Note : Tous les montants dans cette présentation sont en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.





Énergie renouvelable.  
Développement durable.

Jean Trudel, MBA

Chef de la direction financière



# 1. FAITS SAILLANTS FINANCIERS AU T1

En millions de dollars canadiens	Périodes de trois mois closes les 31 mars				
	2022	2021	Texas <sup>2</sup>	2021 Norm. <sup>2</sup>	Variation <sup>3</sup>
<b>CONSOLIDÉS</b>					
Production (GWh)	2 304,6	1 785,9	-	1 785,9	29 %
Produits	188,7	189,7	(55,0)	134,7	40 %
Charges d'exploitation, frais généraux et administratifs et charges liées aux projets potentiels	58,2	46,5	-	46,5	25 %
BAlIA ajusté <sup>1</sup>	130,5	143,1	(55,0)	88,2	48 %
Marge du BAlIA ajusté <sup>1</sup>	69,2 %	75,5 %	(10 %)	65,5 %	-
Bénéfice net (perte nette)	(34,9)	(217,9)	64,2	(153,7)	(77 %)

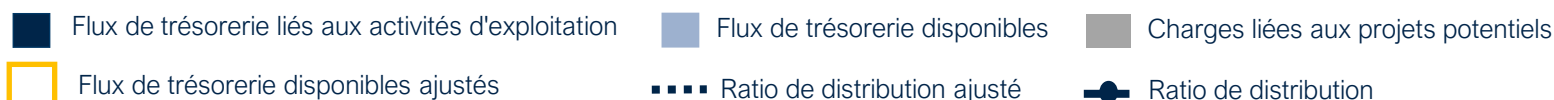
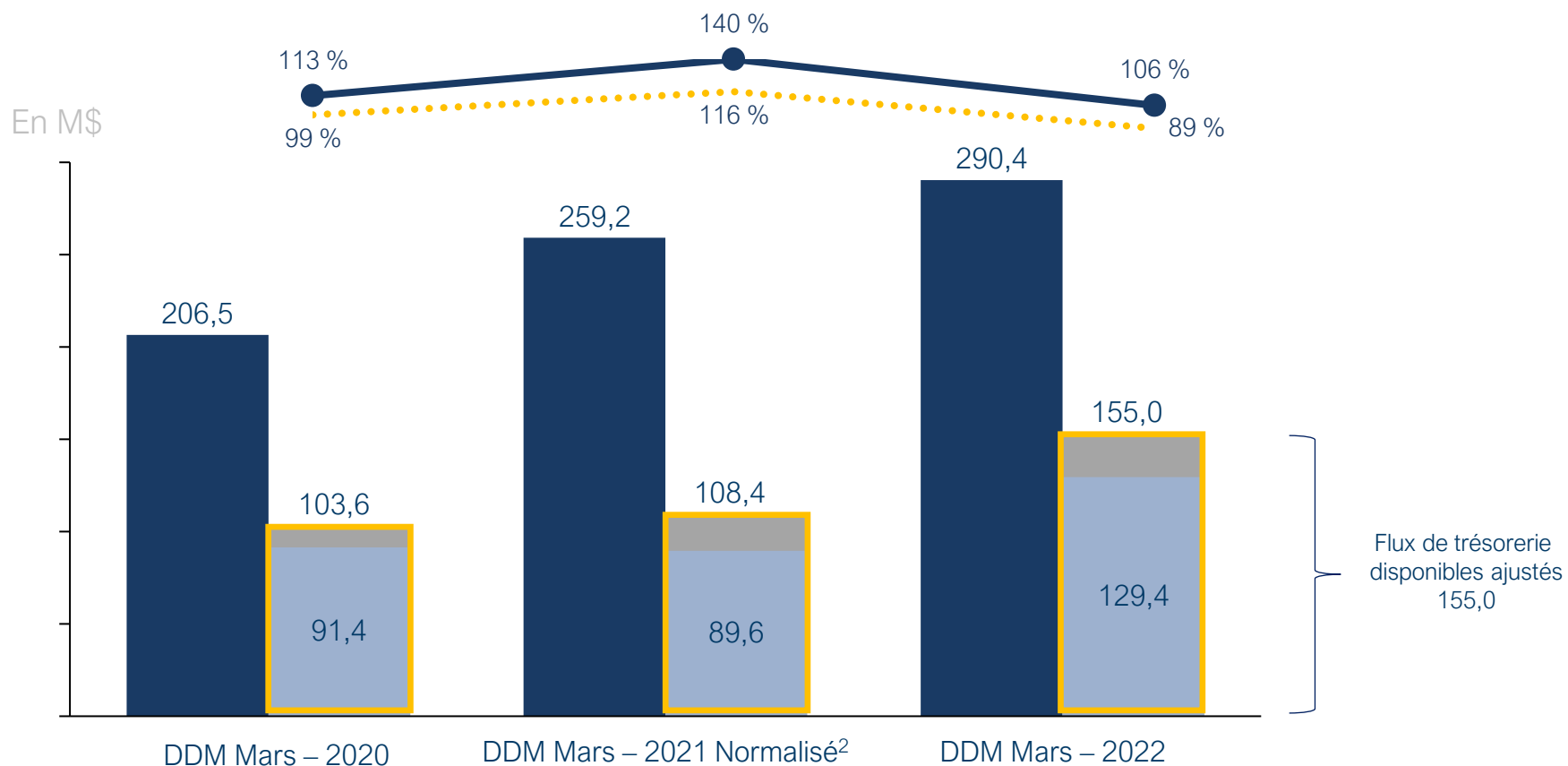
1. Ces mesures ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » de cette présentation pour plus d'information.
2. Normalisés pour exclure l'incidence des événements de février 2021 au Texas. Les mesures normalisées ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent donc ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Veuillez vous reporter à la rubrique « Événements de février 2021 au Texas » du Rapport de gestion pour la période de trois mois close le 31 mars 2022 pour plus d'information.
3. Variation par rapport aux résultats normalisés de 2021.

# 1. FAITS SAILLANTS FINANCIERS PROPORTIONNELS AU T1

En millions de dollars canadiens	Périodes de trois mois closes les 31 mars				
	2022	2021	Texas <sup>2</sup>	2021 Norm. <sup>2</sup>	Variation <sup>3</sup>
<b>PROPORTIONNELS</b>					
Production proportionnelle <sup>1</sup> (GWh)	2 358,0	2 049,6	-	2 049,6	15 %
Produits proportionnels <sup>1</sup>	216,1	261,7	(95,3)	166,5	30 %
BAIIA ajusté proportionnel <sup>1</sup>	154,9	208,9	(95,3)	113,6	36 %

1. Ces mesures ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » de cette présentation pour plus d'information.
2. Normalisés pour exclure l'incidence des événements de février 2021 au Texas. Les mesures normalisées ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent donc ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Veuillez vous reporter à la rubrique « Événements de février 2021 au Texas » du Rapport de gestion pour la période de trois mois close le 31 mars 2022 pour plus d'information.
3. Variation par rapport aux résultats normalisés de 2021.

## 2. RÉSULTATS DU T1 | FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION, FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES<sup>1</sup> ET RATIO DE DISTRIBUTION<sup>1</sup>



1. Ces mesures ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables à celles présentées par d'autres émetteurs. Il y a lieu de se reporter à la section « Mesures non-IFRS » de cette présentation pour plus d'information.
2. Normalisés pour exclure l'incidence des événements de février 2021 au Texas. Les mesures normalisées ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent donc ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Veuillez vous reporter à la rubrique « Événements de février 2021 au Texas » du Rapport de gestion pour la période de trois mois close le 31 mars 2022 pour plus d'information.

# 3. ÉVÉNEMENT FINANCIER

## Clôture d'un financement par voie de prise ferme de capitaux propres de 172,5 M\$ et un placement privé concurrent de 37,3 M\$

### Financement par voie de prise ferme

- Le 22 février 2022, Innergex a conclu un financement par voie de prise ferme d'actions ordinaires.
- 9 718 650 actions ordinaires émises :
  - 1 267 650 actions ordinaires émises par suite l'option de surallocation.
  - Prix d'offre de 17,75 \$ par action ordinaire pour un produit brut total de 172,5 M\$.

### Placement privé avec Hydro-Québec

- Un total de 2 100 000 actions ordinaires émises au prix d'offre, pour un produit brut total de 37,3 M\$ afin qu'Hydro-Québec maintienne sa participation.

### Utilisation des produits

- Le produit net sera utilisé pour financer une partie du prix d'achat de l'acquisition de la totalité des actions ordinaires d'Aela Generación S.A. et d'Aela Energía SpA ou, si l'acquisition ne se matérialise pas, aux fins générales de l'entreprise, y compris aux initiatives de croissance futures.





# 4. DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ AU T1

## Acquisition de San Andrés SpA, 50,6 MW, Chili

- Le 28 janvier 2022, Innergex a réalisé l'acquisition du parc solaire San Andrés de 50,6 MW situé au Chili.
- Le parc, mis en service en 2014, est situé dans le désert d'Atacama, dans le nord du Chili.
- Le parc San Andrés a été acquis pour une contrepartie totale de 26,8 M\$ US (34,1 M\$).
- Ce parc devrait fournir une production moyenne à long terme brute d'environ 118,9 GWh par an.



## Acquisition d'Aela Generación S.A. et d'Aela Energía SpA, 332 MW, Chili

- Le 3 février 2022, Innergex a conclu une entente visant l'acquisition de la totalité des actions ordinaires d'Aela Generación S.A. et d'Aela Energía SpA (ensemble, « Aela »), un portefeuille de trois parcs éoliens en exploitation récemment construits d'une puissance de 332 MW situés au Chili.
- L'entente a été conclue pour un prix d'achat de 685,5 M\$ US (870,6 M\$), comprenant la prise en charge d'une dette existante de 385,5 M\$ US (489,6 M\$), sous réserve des ajustements de clôture usuels.
- La clôture de l'acquisition est prévue au deuxième trimestre de 2022 et est assujettie à l'approbation de l'Agence antitrust chilienne (Fiscalía Nacional Económica) et aux conditions de clôture habituelles.



# 5. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

## Le 29 avril 2022

- Conclusion de **trois contrats d'achat d'électricité pour les parcs éoliens Antoigné, Porcien et Vallottes** qui entreront en vigueur le 1er août 2022, en même temps que la résiliation des contrats d'achat d'électricité en cours.
- Prorogation de la période contractuelle des parcs jusqu'au 31 décembre 2025.

## Le 10 mai 2022

- **Modification de la facilité de crédit à terme renouvelable existante**, prolongeant l'échéance de 2023 à 2027 et portant la limite d'emprunt à 950,0 M\$.





Énergie renouvelable.  
Développement durable.

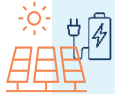
**Michel Letellier, MBA**

Président et chef de la direction



# 6. ACTIVITÉS DE CONSTRUCTION

## Hale Kuawehi, 30 MW – 30 MW/120 MWh de stockage (4 heures) – Hawaii, É.-U.



- L'emprunt lié à la construction a été obtenu et le premier prélèvement a été effectué.
- Les activités de construction ont été interrompues temporairement et le calendrier du projet est en cours de révision :
  - Avis de force majeure reçu du fournisseur des batteries en lien avec les problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement
  - Le ministère du Commerce des États-Unis entamera une enquête anticcontournement sur l'importation de panneaux solaires en provenance de pays asiatiques.
- Le preneur du CAÉ a été informé de l'avis de force majeure et de la nécessité de modifier le CAÉ.
- Le calendrier du projet est en cours de révision.

## Innavik, 7,5 MW – Québec, Canada



- Les activités de construction progressent bien.
- La conversion des résidences a commencé.
- Certains retards ont été constatés en raison notamment de la pandémie.
- La mise en service commerciale du projet est reportée au premier trimestre de 2023.

## Tonnerre, 9 MW/9 MWh de stockage (1 heure) – France

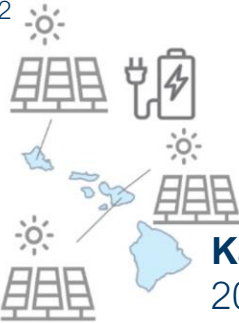


- La mise en service et les essais sont en cours.
- La mise en service devrait être achevée au deuxième trimestre de 2022.

# 7. ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT

## Barbers Point, HI (É.-U.)

15,0 MW – 15 MW/60 MWh de stockage<sup>2</sup>



## Stockage d'énergie par batteries

### Salvador, Chili

50 MW/250 MWh de stockage<sup>1</sup>



## Stockage d'énergie par batteries

### San Andrés, Chili

35 MW/175 MWh de stockage<sup>1</sup>



### Rucacura, Chili

3,0 MW



### Frontera, Chili

109,0 MW



### Boswell Springs, WY (É.-U.)

331,8 MW



### Palomino, OH (É.-U.)

200,0 MW

### Auxy Bois Régnier, France

29,4 MW



### Lazenay, France

9,0 MW



### Kahana, HI (É.-U.)

20,0 MW – 20 MW/80 MWh de stockage<sup>2</sup>

### Paeahu, HI (É.-U.)

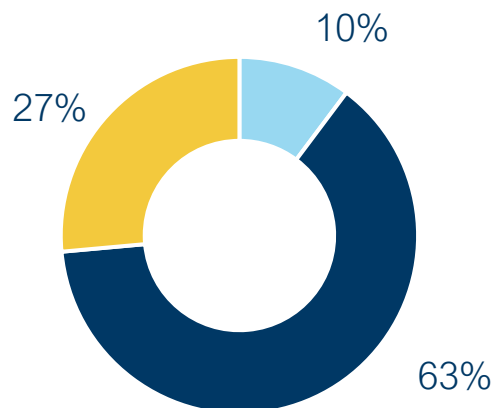
15,0 MW – 15 MW/60 MWh de stockage<sup>2</sup>

1. Capacité de stockage par batteries de 5 heures.

2. Capacité de stockage par batteries de 4 heures.

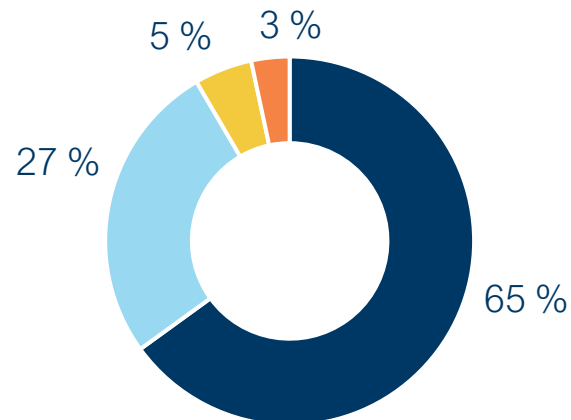
# 8. PROJETS POTENTIELS

## Projets potentiels par énergie



■ Hydro ■ Éolien ■ Solaire

## Projets potentiels par région



■ Canada ■ États-Unis ■ France ■ Chili

	Stade de développement des projets (en MW) <sup>1</sup>			Total
	Stade avancé	Stade intermédiaire	Stade préliminaire	
Hydro	154	-	529	<b>683</b>
Éolien	149	2 044	2 033	<b>4 226</b>
Solaire	205	609	951	<b>1 765</b>
Hydrogène vert	-	-	5 <sup>2</sup>	<b>5</b>
<b>Total</b>	<b>508</b>	<b>2 653</b>	<b>3 518</b>	<b>6 679</b>

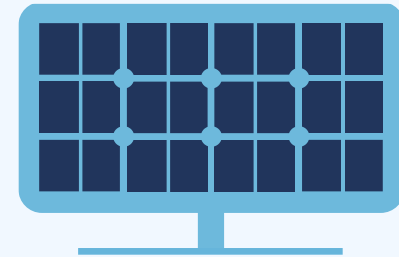
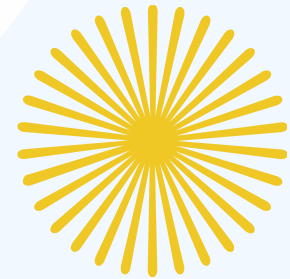
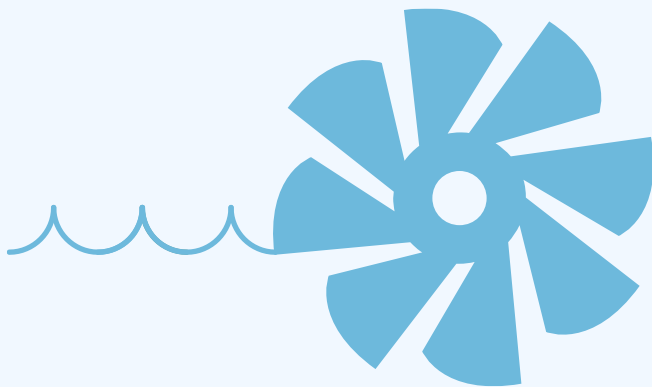
1. Seule la puissance installée brute des projets potentiels est fournie étant donné que la puissance nette n'est pas encore définie à cette étape-ci.

2. Dans ce tableau, l'électrolyseur a été affecté aux États-Unis jusqu'à ce que de nouveaux progrès soient réalisés. La production est estimée à 800 000 kg par année, ce qui correspond à environ 5 MW selon les hypothèses actuelles.

# INNERGEX

Énergie renouvelable.  
Développement durable.

## PÉRIODE DE QUESTIONS



# MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le présent document a été préparé en conformité avec les IFRS. Toutefois, certaines mesures mentionnées dans le présent document ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Innergex est d'avis que ces indicateurs sont importants, car ils offrent à la direction et aux lecteurs de l'information supplémentaire sur les capacités de production et de génération de liquidités d'Innergex, sa capacité à maintenir les dividendes actuels et sa capacité à financer sa croissance. Ces indicateurs facilitent également la comparaison des résultats sur différentes périodes. Les produits proportionnels, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté proportionnel, la marge du BAIIA ajusté proportionnel, la perte nette ajustée, les flux de trésorerie disponibles, les flux de trésorerie disponibles ajustés, le ratio de distribution et le ratio de distribution ajusté ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS.

## **Produits proportionnels, BAIIA ajusté, et marge et mesures proportionnelles correspondantes**

Les références aux « produits proportionnels » dans le présent document visent les produits, plus la quote-part des produits des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex, les autres produits liés aux CIP et la quote-part d'Innergex des autres produits liés aux CIP des coentreprises et des entreprises associées d'exploitation.

Les références au « BAIIA ajusté » dans le présent document visent le résultat net auquel est ajouté (duquel est déduit) la charge (le recouvrement) d'impôt, les charges financières, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, les charges de dépréciation, le montant net des autres produits, la quote-part (du bénéfice) de la perte des coentreprises et des entreprises associées et la variation de la juste valeur des instruments financiers. Les références au « BAIIA ajusté proportionnel » dans le présent document visent le BAIIA ajusté, plus la quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'exploitation d'Innergex, les autres produits liés aux CIP, la quote-part d'Innergex des autres produits liés aux CIP des coentreprises et des entreprises associées d'exploitation.

Les références à la « marge du BAIIA ajusté » dans le présent document visent le BAIIA ajusté divisé par les produits. Les références à la « marge du BAIIA ajusté proportionnel » dans le présent document visent le BAIIA ajusté proportionnel divisé par les produits proportionnels.

Innergex estime que la présentation de ces mesures permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les investisseurs utilisent le BAIIA ajusté pour évaluer la performance d'exploitation et les activités génératrices de trésorerie, et pour établir des prévisions et des évaluations financières. Les investisseurs utilisent les produits proportionnels et le BAIIA ajusté proportionnel pour évaluer l'apport des coentreprises et des entreprises associées à la performance d'exploitation et aux activités génératrices de trésorerie de la Société, ainsi que leur apport aux fins des prévisions et des évaluations financières. De plus, les produits proportionnels et le BAIIA ajusté proportionnel aident les investisseurs à apprécier l'importance relative des CIP générés par les activités et à évaluer leur apport à la performance d'exploitation de la Société, car les CIP constituent une partie importante des caractéristiques économiques de certains projets éoliens aux États-Unis. Les investisseurs utilisent la marge du BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté proportionnel pour comprendre l'importance relative de certains territoires, qui sont exposés à divers milieux concurrentiels et conditions de tarification de l'énergie, dans la performance d'exploitation de la Société et de ses secteurs isolables. Les lecteurs sont avisés que les produits proportionnels ne doivent pas être considérés comme un substitut aux produits, déterminés conformément aux IFRS. Les lecteurs sont également avisés que le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté proportionnel, la marge du BAIIA ajusté, et la marge du BAIIA ajusté proportionnel ne doivent pas être interprétés comme un substitut au résultat net établi conformément aux IFRS. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Performance financière et résultats d'exploitation ».



# MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau ci-dessous contient un rapprochement des mesures non conformes aux IFRS avec les mesures conformes aux IFRS qui s'y rapprochent le plus :

	Période de trois mois closes les 31 mars 2022				Période de trois mois closes les 31 mars 2021			
	Consolidation	Quote-part des coentreprises	CIP	Proportionnel	Consolidation	Quote-part des coentreprises	CIP	Proportionnel
Produits	188 723	8 346	19 047	216 116	189 651	54 661	17 423	261 735
Perte nette	(34 930)	—	—	(34 930)	(217 872)	—	—	(217 872)
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat	(3 770)	—	—	(3 770)	(41 283)	773	—	(40 510)
Charges financières	66 401	4 424	—	70 825	59 600	9 095	—	68 695
Amortissements	80 231	4 195	—	84 426	58 885	8 955	—	67 840
Dépréciation d'actifs non courants	—	—	—	—	—	112 609	—	112 609
BAIIA	107 932	8 619	—	116 551	(140 670)	131 432	—	(9 238)
Autres produits, montant net, avant les CIP	(1 082)	(175)	—	(1 257)	(515)	1 601	—	1 086
Crédits d'impôt sur la production (« CIP »)	(19 047)	—	19 047	—	(11 389)	(6 034)	17 423	—
Quote-part de la perte des coentreprises et des entreprises associées	2 208	(2 208)	—	—	207 984	(207 984)	—	—
Variation de la juste valeur des instruments financiers	40 515	(898)	—	39 617	87 709	129 334	—	217 043
BAIIA ajusté	130 526	5 338	19 047	154 911	143 119	48 349	17 423	208 891
Marge du BAIIA ajusté	69,2 %	64,0 %		71,7 %	75,5 %	88,5 %		79,8 %

# MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

## Perte nette ajustée

Les références à la « perte nette ajustée » visent le bénéfice net (la perte nette) de la Société, auquel les éléments suivants sont ajoutés (duquel ils sont soustraits) : partie non réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés, partie réalisée de la couverture de base de Phoebe, perte réalisée sur la résiliation des swaps de taux d'intérêt, profit réalisé sur les contrats de change à terme, pertes de valeur, éléments qui sortent du cadre normal des activités génératrices de trésorerie de la Société comme les événements de février 2021 au Texas, charge d'impôt nette liée (recouvrement d'impôt net lié) à ces éléments, et quote-part de la perte (du bénéfice) des coentreprises et des entreprises associées liée aux éléments ci-dessus, déduction faite de l'impôt sur le résultat qui s'y rapporte.

La perte nette ajustée est une mesure qui a pour but d'éliminer l'incidence sur le bénéfice de certains instruments financiers dérivés et d'autres éléments qui sortent du cadre normal des activités génératrices de trésorerie de la Société, qui ne sont pas représentatifs de la performance d'exploitation de la Société. Innergex fait appel aux instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à différents risques. La comptabilisation des dérivés exige que tous les dérivés soient évalués à la valeur de marché. Lorsque la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, les variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisées directement dans le bénéfice net (la perte nette). Ces variations latentes n'ont pas d'incidence immédiate sur la trésorerie, peuvent se résorber ou non au moment où les règlements se produisent et ne reflètent pas le modèle d'affaires de la Société à l'égard des dérivés, lesquels sont détenus pour leurs flux de trésorerie à long terme, pour toute la durée de vie d'un projet. En outre, la Société a recours à des contrats de change à terme pour couvrir sa participation nette dans ses filiales en France. La direction estime donc que les profits réalisés (les pertes réalisées) sur ces contrats ne sont pas représentatifs des activités d'Innergex.

Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les investisseurs utilisent la perte nette ajustée pour évaluer et comparer la rentabilité d'Innergex avant l'incidence de la partie non réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés et d'autres éléments qui sortent du cadre normal des activités génératrices de trésorerie de la Société. Les lecteurs sont avisés que la perte nette ajustée<sup>1</sup> ne doit pas être considérée comme un substitut au résultat net, déterminé conformément aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation » pour obtenir le rapprochement de la perte nette ajustée.

Le tableau ci-dessous contient un rapprochement de la perte nette ajustée avec la mesure conforme aux IFRS qui s'y rapproche le plus :

	Période de trois mois closes les 31 mars	
	2022	2021
Perte nette	(34 930)	(217 872)
<i>Ajouter (déduire) :</i>		
Événements de février 2021 au Texas		
Produits	—	(54 967)
Couverture du prix de l'électricité	—	70 756
Quote-part de la perte de Flat Top et de Shannon	—	64 197
Quote-part de la dépréciation de Flat Top et de Shannon	—	112 609
Quote-part de la partie non réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers des coentreprises et des entreprises associées, déduction faite de l'impôt qui s'y rapporte	(660)	20 437
Partie non réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers	40 785	16 523
Perte réalisée sur la résiliation des swaps de taux d'intérêt	—	2 885
Perte réalisée sur la couverture de base de Phoebe	—	1 199
Profit réalisé sur les contrats de change à terme	(487)	(315)
Recouvrement d'impôt lié aux éléments ci-dessus	(7 044)	(42 992)
Perte nette ajustée	(2 336)	(27 540)

# MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau ci-dessous contient un rapprochement des ajustements de la perte nette ajustée avec chaque poste du compte consolidé de résultat :

	Période de trois mois closes les 31 mars					
	2022			2021		
	IFRS	Ajust.	Non conforme aux IFRS	IFRS	Ajust.	Non conforme aux IFRS
Produits	188 723	—	188 723	189 651	(54 967)	134 684
Charges d'exploitation	40 038	—	40 038	30 993	—	30 993
Frais généraux et administratifs	14 139	—	14 139	9 750	—	9 750
Charges liées aux projets potentiels	4 020	—	4 020	5 789	—	5 789
BAlIA ajusté	130 526	—	130 526	143 119	(54 967)	88 152
Charges financières	66 401	—	66 401	59 600	—	59 600
Autres produits, montant net	(20 129)	487	(19 642)	(11 904)	315	(11 589)
Amortissements	80 231	—	80 231	58 885	—	58 885
Quote-part de la perte (du bénéfice) des coentreprises et des entreprises associées	2 208	422	2 630	207 984	(202 600)	5 384
Variation de la juste valeur des instruments financiers	40 515	(40 785)	(270)	87 709	(91 363)	(3 654)
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat	(3 770)	7 282	3 512	(41 283)	48 349	7 066
(Perte nette) bénéfice net	(34 930)	32 594	(2 336)	(217 872)	190 332	(27 540)

# MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

## Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution

Les références aux « flux de trésorerie disponibles » visent les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, moins les dépenses en immobilisations liées à l'entretien déduction faite des produits de cession, le remboursement prévu du capital de la dette, la portion des flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, et les dividendes déclarés sur les actions privilégiées, plus ou moins d'autres éléments qui ne sont pas représentatifs de la capacité de la Société de générer des liquidités à long terme telles que les profits et les pertes sur la couverture de base de Phoebe, compte tenu de leur occurrence limitée, les profits et les pertes réalisés sur les contreparties conditionnelles relatives à des acquisitions d'entreprises antérieures, les coûts de transaction liés à des acquisitions réalisées, les pertes ou profits réalisés sur le refinancement de certains emprunts ou sur les instruments financiers dérivés utilisés pour fixer les taux d'intérêt sur certains emprunts ou le taux de change sur les achats d'équipement, et les paiements d'impôt liés aux stratégies fiscales visant à améliorer la capacité de génération de trésorerie à long terme d'Innergex.

Le ratio de distribution est une mesure de la capacité de la Société à maintenir les dividendes actuels ainsi que de sa capacité à financer sa croissance à partir de ses activités génératrices de trésorerie, dans le cours normal des activités. Il tient compte de la décision de la Société d'investir tous les ans dans le développement de ses projets potentiels; ces investissements doivent être passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. La Société considère que ces investissements sont essentiels à sa croissance et à sa réussite à long terme, car elle estime que le développement de projets d'énergie renouvelable présente les meilleurs taux de rendement internes potentiels et représente l'utilisation la plus efficace de l'expertise et des compétences à valeur ajoutée de la direction.

Innergex estime que cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la capacité de génération de liquidités de la Société, sa capacité à maintenir les dividendes actuels et sa capacité à financer sa croissance. Les flux de trésorerie disponibles sont utilisés par les investisseurs dans cette optique. Les lecteurs sont avisés que les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être considérés comme un substitut aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déterminés conformément aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution » pour obtenir un rapprochement des flux de trésorerie disponibles.

Les références aux « flux de trésorerie disponibles ajustés » visent les flux de trésorerie disponibles, exclusion faite des charges liées aux projets potentiels. Les investisseurs utilisent les flux de trésorerie disponibles ajustés pour évaluer les capacités de génération de liquidités de la Société et sa capacité à maintenir les niveaux de dividende actuels, compte non tenu de l'incidence de la décision de la Société d'investir tous les ans dans sa croissance en développant ses projets potentiels.

Les références au « ratio de distribution » visent les dividendes déclarés sur les actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Innergex est d'avis qu'il s'agit d'une mesure de sa capacité à maintenir les dividendes actuels et de sa capacité à financer sa croissance. Le ratio de distribution est utilisé par les investisseurs dans cette optique.

Les références au « ratio de distribution ajusté » visent les dividendes déclarés sur les actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles ajustés. Les investisseurs utilisent le ratio de distribution ajusté pour évaluer la capacité de la Société à maintenir les niveaux de dividende actuels, compte non tenu de l'incidence de la décision de la Société d'investir tous les ans dans sa croissance en développant ses projets potentiels.

# MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

## Calcul des flux de trésorerie disponibles et du ratio de distribution<sup>1</sup>

	Périodes de douze mois closes les 31 mars			
	2022	2021	Événements de février 2021 au Texas (9 jours) <sup>4</sup>	2021 Normalisé <sup>4</sup>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation <sup>5</sup>	290 386	276 045	(16 801)	259 244
<i>Ajouter (déduire) les éléments suivants :</i>				
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	47 411	(34 821)	33 894	(927)
Dépenses en immobilisations liées à l'entretien, déduction faite des produits de cession	(7 719)	(3 531)	—	(3 531)
Remboursements prévus de capital sur la dette	(163 323)	(151 609)	—	(151 609)
Flux de trésorerie disponibles attribués aux participations ne donnant pas le contrôle <sup>2</sup>	(34 297)	(15 701)	—	(15 701)
Dividendes déclarés sur actions privilégiées	(5 632)	(5 865)	—	(5 865)
<i>Ajouter (déduire) les éléments spécifiques suivants<sup>3</sup>:</i>				
Perte réalisée sur les contreparties conditionnelles	—	3 568	—	3 568
(Profit réalisé) perte réalisée sur la résiliation des swaps de taux d'intérêt	(377)	2 885	—	2 885
Coûts de transaction liés aux acquisitions réalisées	6 744	1 664	—	1 664
(Profit réalisé) perte réalisée sur la couverture de base de Phoebe	(3 745)	1 127	(1 304)	(177)
<b>Flux de trésorerie disponibles<sup>4</sup></b>	<b>129 448</b>	<b>73 762</b>	<b>15 789</b>	<b>89 551</b>
Dividendes déclarés sur actions ordinaires	137 517	125 649	—	125 649
Ratio de distribution <sup>4</sup>	106 %	170 %	(30) %	140 %
<i>Ajuster pour tenir compte des éléments suivants :</i>				
Charges liées aux projets potentiels	25 598			18 858
<b>Flux de trésorerie disponibles ajustés</b>	<b>155 046</b>			<b>108 409</b>
Ratio de distribution ajusté	89 %			116 %

1. Les flux de trésorerie disponibles, les flux de trésorerie disponibles ajustés, le ratio de distribution et le ratio de distribution ajusté ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».
2. La portion des flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle est déduite, qu'une distribution réelle soit faite ou non aux participations ne donnant pas le contrôle, afin de tenir compte du fait que ces distributions peuvent ne pas avoir lieu dans la période au cours de laquelle elles sont générées.
3. Ces éléments sont exclus des calculs des flux de trésorerie disponibles et du ratio de distribution, car ils sont jugés non représentatifs de la capacité de la Société à générer des liquidités à long terme, et comprennent des éléments tels que les profits et les pertes sur la couverture de base de Phoebe, compte tenu de leur occurrence limitée (échéance atteinte le 31 décembre 2021), les profits et les pertes réalisés sur les contreparties conditionnelles relatives à des acquisitions d'entreprises antérieures, les coûts de transaction liés à des acquisitions réalisées, les pertes ou profits réalisés sur le refinancement de certains emprunts ou sur instruments financiers dérivés utilisés pour fixer les taux d'intérêt sur certains emprunts ou le taux de change sur les achats d'équipement, et les paiements d'impôt liés aux stratégies fiscales visant à améliorer la capacité de génération de trésorerie à long terme d'Innergex.
4. Pour la période de trois mois close le 31 mars 2021, les flux de trésorerie disponibles et le ratio de distribution sont normalisés pour exclure l'incidence des événements de février 2021 au Texas. Veuillez vous reporter à la rubrique « Événements de février 2021 au Texas » du rapport de gestion pour la période de trois mois close le 31 mars 2022 pour plus d'information.
5. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour la période de douze mois se terminant le 31 mars 2022 incluent le paiement unique de BC Hydro au titre de la réduction reçu au cours du premier trimestre 2022.